

A. élèves subventionné-es ¹TARIF « L » ²

(Lausanne)

TARIF NORMAL

(hors Lausanne)

1. cours collectifs hors cursus**Premiers pas en musique, graines de musiciens,
jardin des chansons, initiation musicale**

CHF 710.-

CHF 800.-

**Jeunes explorateurs (violon/alto, vent, piano)
y compris cours d'initiation**

CHF 1'495.-

CHF 1'800.-

**Solfège, rythmique-solfège Jaques-Dalcroze,
cours théoriques complémentaires avancés**

CHF 710.-

CHF 800.-

2. cursus : forfait instrument ou chant ³**Niveaux préparatoires et élémentaires**

30 minutes hebdomadaires

CHF 1'495.-

CHF 1'800.-

Parcours découverte y compris location d'instrument – 30 min hebdomadaires

CHF 1'645.-

CHF 1'800.-

40 minutes hebdomadaires

CHF 1'660.-

CHF 2'170.-

Niveaux moyen, secondaire

CHF 1'660.-

CHF 2'170.-

40 minutes hebdomadaires

Niveaux secondaire supérieur 1, 2 et 3

CHF 1'910.-

CHF 2'620.-

50 minutes hebdomadaires

Niveaux certificat

CHF 2'080.-

CHF 2'750.-

60 minutes hebdomadaires

Certificat supérieur

CHF 2'380.-

CHF 2'780.-

70 minutes hebdomadaires

¹ Conformément à la loi cantonale sur les écoles de musique (LEM), les élèves domicilié-es dans le canton de Vaud, âgé-es de moins de 20 ans, et de moins de 25 ans s'ils/elles sont étudiant-es ou apprenti-es, bénéficient du tarif subventionné.

² Les parents des élèves dont le domicile personnel et familial est la commune de Lausanne bénéficient d'un tarif préférentiel, indiqué ci-dessus *Tarif « L »*.

³ Y.c. le solfège jusqu'au niveau certificat et cours à option ; aucune réduction n'est accordée aux élèves n'étudiant pas cette branche au Conservatoire de Lausanne ou ayant terminé le cursus de solfège.

Pré-HEM

un instrument	CHF 2'380.-	CHF 2'380.-
deux instruments	CHF 2'990.-	CHF 2'990.-

3. pratiques collectives

les ensembles

Le pass' ensembles donne accès à un ou plusieurs ensembles instrumentaux et vocaux de la catégorie d'âge ou de niveau de l'élève :

Nano'Orchestre* – Miniswings – Miniceltik* – Maxiceltik* – Orchestre Crescendo* – Ministrings – Ensemble à vent* – Orchestre du Conservatoire de Lausanne – Atelier all'Arrabbiatta – Impromania – MiniMaîtrise – Maîtrise Découverte – Maîtrise Horizons – Comédie musicale – Chœur du Conservatoire de Lausanne

Inscription au pass' ensembles **

Élèves également inscrit·es à un cours d'instrument, de chant, de solfège, de rythmique-solfège ou initiation musicale (hors structure musique-école, secondaire supérieur, Pré-HEM, certificat)	CHF 135.-	CHF 170.-
Élèves inscrit·es uniquement à l'un de ces ensembles	CHF 300.-	CHF 370.-

* **Les frais de camp ne sont pas comptés dans le pass' et seront communiqués à la rentrée 2026-2027.**

** **Forfait déjà inclus dans l'écolage dès secondaire supérieur, jeunes talents musique, structure musique-école et Pré-HEM.**

la musique de chambre

Élèves inscrit·es uniquement en musique de chambre (cours hebdomadaires) Variable selon projet (nous contacter)

les projets de classe

Élèves inscrit·es au cursus Instrument ou Chant Inclus dans le forfait
Élèves inscrit·es uniquement au projet de classe Variable selon projet (nous contacter)

spectacle de comédie musicale (obligatoire dans le cursus)

Élèves inscrit·es au cursus de Chant Comédie musicale au Conservatoire de Lausanne	CHF 135.-	CHF 170.-
--	-----------	-----------

4. Structure Musique-école

Structure Musique-école

un instrument	CHF 2'380.-	CHF 2'380.-
deux instruments	CHF 2'990.-	CHF 2'990.-
Maîtrise Musique-école * / **	CHF 1'580.-	CHF 1'580.-

* Rabais de 25 % sur l'écolage MME si l'enfant est inscrit ou s'inscrit également à un cours d'instrument polyphonique ou de chant individuel.

** Rabais de 40 % sur l'écolage MME si l'enfant est inscrit ou s'inscrit également à un cours d'instrument polyphonique ET de chant individuel.

5. Jeunes Talents Musique

Se référer au site de la FEM

<https://fem-vd.ch/jeunes-talents>

B. [élèves non subventionné-es \(qui suivent le plan d'études\)](#)

Niveau préparatoire à certificat supérieur (y.c. solfège et examens) :

• cours de 40 minutes (préparatoire à secondaire)	CHF 3'545.-	CHF 3'545.-
• cours de 50 minutes (secondaire supérieur 1 à 3)	CHF 4'545.-	CHF 4'545.-
• cours de 60 minutes (certificat et attestation)	CHF 5'545.-	CHF 5'545.-
• cours de 70 minutes (certificat supérieur)	CHF 6'545.-	CHF 6'545.-

C. [autres parcours](#)

Direction d'ensembles (montant forfaitaire)	CHF 1'530.-	CHF 2'030.-
--	-------------	-------------

Cours individuels libres « adulte » :

• Forfait 10 cours de 40 minutes (y.c. 20 minutes annuel de droit à l'accompagnement)	CHF 1'050.-	CHF 1'050.-
• Forfait 20 cours de 40 minutes (y.c. 40 minutes annuel de droit à l'accompagnement)	CHF 2'150.-	CHF 2'150.-
• Forfait 30 cours de 40 minutes (y.c. 60 minutes annuel de droit à l'accompagnement)	CHF 3'250.-	CHF 3'250.-
• Forfait 37 cours de 40 minutes (y.c. 70 minutes annuel de droit à l'accompagnement)	CHF 3'950.-	CHF 3'950.-
• Forfait 37 cours de 50 minutes (y.c. 90 minutes annuel de droit à l'accompagnement)	CHF 4'950.-	CHF 4'950.-

- Forfait 37 cours de 60 minutes
(y.c. 110 minutes annuel de droit à l'accompagnement) CHF 5'950.- CHF 5'950.-

Cours collectifs « adulte » :

- Cours de théorie musicale (solfège, cours théoriques complémentaires avancés) CHF 800.- CHF 800.-
- Musique de chambre : forfait selon le nombre de cours et la composition de l'ensemble Variable selon projet (nous contacter)
- Chœur du Conservatoire de Lausanne, Orchestre du Conservatoire de Lausanne, Ensemble à vent et Ateliers ⁴ CHF 370.- CHF 370.-

D. [frais, réductions et paiement des taxes](#)

Frais de gestion	CHF 70.-	CHF 70.-
Finance annuelle		

Réductions d'écolage

Si deux enfants ou plus de la même famille sont inscrits au Conservatoire de Lausanne, une réduction d'écolage de 30 % est appliquée pour l'(les) enfant(s) qui a(ont) l'(les) écolage(s) le(s) moins cher(s). Cette réduction ne s'applique pas au 2^e écolage si deux enfants sont inscrit-es à la structure Musique-école, en Pré-HEM, ou en certificat supérieur.

Les pratiques collectives (ensembles, musique de chambre, projets de classe) ne sont pas concernées par cette réduction.

Paiement des taxes

Une taxe correspondant aux frais de gestion est perçue pour chaque année scolaire et doit être payée pour valider l'inscription. La finance d'étude annuelle est facturée en une seule fois. Il est possible de demander un échelonnement du paiement des factures. Cette demande doit parvenir au secrétariat au plus tard le 30 septembre de l'année scolaire en cours. Lors de l'envoi d'un rappel, un montant supplémentaire de CHF 30.- est perçu. En cas de non-paiement à la suite d'un rappel, la facture est transmise au service du contentieux et les cours sont suspendus. La Direction se réserve le droit d'exclure un élève dont l'écolage ne serait pas acquitté.

⁴ Selon l'effectif requis, l'admission aux ensembles est conditionnée au niveau et à l'expérience.